

# Invesco STOXX Europe 600 Optimised Financial Services UCITS ETF



Cette communication publicitaire est destinée à être utilisée en France et en Suisse, comme indiqué dans la section Informations Importantes. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir.

La présente fiche d'information contient une description résumée de Invesco STOXX Europe 600 Optimised Financial Services UCITS ETF<sup>1</sup>, fonds négociable en bourse (Exchange Traded Fund). Les informations présentées ici ont un caractère purement informatif. Veuillez consulter le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de l'ETF mentionné ci-dessus.

## Objectif d'investissement

Invesco STOXX Europe 600 Optimised Financial Services UCITS ETF a pour objectif de fournir, à la hausse comme à la baisse, la performance de Rendement net total de STOXX Europe 600 Optimised Financial Services Index, moins les frais. Le fonds fait l'objet d'une gestion passive. L'investissement concerne l'acquisition de parts d'un fonds et non dans un sous-jacent donné.

## Principales caractéristiques

- La structure synthétique du fonds permet une réplication efficace de l'indice<sup>2</sup>

## Avertissements concernant les risques

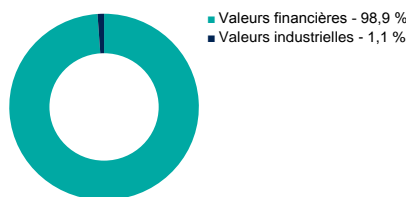
Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements, ainsi que les revenus en découlant, vont fluctuer, ce qui peut en partie être le résultat des fluctuations des taux de change. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité de leur apport. La capacité du Fonds à suivre la performance de l'indice de référence dépend de la capacité des contreparties à assurer la performance continue de l'indice de référence conformément aux contrats de swap, et serait également affectée par tout écart entre le prix des swaps et le prix de l'indice de référence.

L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde des actifs ou agissant en tant que contrepartie de produits dérivés ou d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières. Le fonds peut être concentré dans une région ou un secteur précis, ou être exposé à un nombre limité de positions, ce qui pourrait entraîner des fluctuations plus importantes de sa valeur que pour un fonds plus diversifié. La valeur des actions et des titres liés à des actions peut être sensible à un certain nombre de facteurs, notamment les activités et les résultats de l'émetteur, ainsi que la conjoncture économique et les conditions du marché générales et régionales. Ce qui peut se traduire par des fluctuations de la valeur du Fonds. Le fonds peut acheter des titres qui ne font pas partie de l'indice de référence et conclura des contrats de swap pour échanger la performance de ces titres contre la performance de l'indice de référence. La performance du Fonds peut être pénalisée par les fluctuations des taux de change entre sa devise de référence et les devises auxquelles il est exposé.

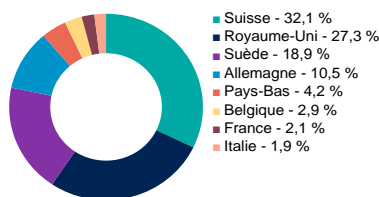
## A propos de l'indice

Le STOXX Europe 600 Optimised Financial Services Index est un indice financier comprenant les entreprises de services financiers sélectionnées dans l'indice STOXX<sup>®</sup> Europe 600. Certains filtres sont appliqués comme un filtre de liquidité. La pondération des composants est limitée à 20%, 15% ou 10% selon le nombre de titres.

## Allocation - Secteur



## Allocation - Géographique



Les pondérations de portefeuille et les allocations peuvent changer.

## Performance

Le rendement de l'ETF est dans la devise de référence du fonds et comprend les dividendes réinvestis. Le rendement de l'ETF est fondé sur la valeur liquidative après déduction des frais de gestion et autres frais liés aux ETF, mais ne tient pas compte des commissions ou frais de dépositaire lors de l'achat, de la détention ou de la vente de l'ETF. L'ETF ne facture pas de frais d'entrée ou de sortie. Chaque période débute à la fin du mois indiqué. **Les performances passées ne sauraient présager des performances futures.**

	30/04/12	30/04/13	30/04/14	30/04/15	30/04/16	30/04/17	30/04/18	30/04/19	30/04/20	30/04/21	31/12/18	31/12/20
<b>ETF</b>	32,07 %	22,16 %	38,83 %	-10,04 %	18,22 %	4,59 %	3,87 %	-1,86 %	39,31 %	1,08 %	91,60 %	24,73 %
<b>Indice*</b>	32,46 %	22,52 %	39,24 %	-9,77 %	18,57 %	4,90 %	4,18 %	-1,56 %	39,72 %	1,36 %	93,33 %	25,10 %
<b>Différence*</b>	-0,30 %	-0,30 %	-0,30 %	-0,30 %	-0,30 %	-0,30 %	-0,30 %	-0,30 %	-0,29 %	-0,27 %	-0,89 %	-0,30 %

\*"n/a" si historique de données insuffisant. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises.

## Information sur la négociation

Place de cotation	Deutsche Börse Xetra
Devise de cotation	EUR
ISIN	IE00B5MTYK77
Bloomberg	XFPS GR

## Information sur l'indice

Indice	STOXX Europe 600 Optimised Financial Services Index
Devise	EUR

## Information sur l'ETF

Méthode de réplication <sup>5</sup>	Synthétique
Devise	EUR
Emetteur	Invesco Markets plc
Société de Gestion	Invesco Investment Management Ltd
Déléataire de la gestion	Assenagon Asset Management S.A.
Dépositaire	Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited
Frais de gestion	0,20 % p.a.
Frais de Swap	0% p.a.
Dividendes	Réinvestis
Domicile	Irlande
Investissement minimum	1 unité
Création du fonds	7 juillet 2009

## Available at [etf.invesco.com](http://etf.invesco.com)

Prospectus, DICI (document contenant les informations clés pour les investisseurs), Composants et NAV (Valeur liquidative)

<sup>1</sup> Merci de noter que, avant le 25 mai 2018, le nom de ce produit était Source STOXX Europe 600 Optimised Financial Services UCITS ETF.

<sup>2</sup> Note : voir la section « Différence » dans le tableau de performance ci-dessus (ETF + 1)/(Index + 1) - 1

<sup>3</sup> Data: Bloomberg

<sup>5</sup> Voir la section « Comment l'ETF vise à atteindre son objectif de performance? » sur la deuxième page pour plus d'informations

Contactez-nous

[invest@invesco.com](mailto:invest@invesco.com)

[etf.invesco.com](http://etf.invesco.com)

## Que sont les fonds indiciels cotés (ETF) ?

Les ETF sont des OPCVM ouverts qui, contrairement aux fonds ouverts classiques, peuvent être négociés en bourse comme des actions.

### Comment l'ETF vise à atteindre son objectif d'investissement ?

L'ETF emploie une méthode de réplique dite synthétique ; il détient un portefeuille diversifié d'actions qui peut différer de la composition de l'indice de référence. Afin de réaliser l'objectif d'investissement, l'ETF passe un contrat avec une ou plusieurs banques (appelée(s) contrepartie(s)), qui accepte(nt) de payer la différence entre la performance du portefeuille et celle de l'indice, après déduction des frais. Ces contrats sont appelés swaps (ou contrats d'échange). Le recours à ces produits dérivés permet de garantir une réplique fidèle de l'indice, mais implique un risque de contrepartie : en effet, si la contrepartie ne délivre pas le rendement de l'indice de référence dans le cadre du contrat, l'ETF doit se contenter de la performance de son portefeuille d'actions, qui peut se révéler inférieure. L'exposition d'un ETF à la contrepartie du swap est toutefois limitée par les normes UCITS et les mesures que nous mettons en place.

### À propos d'Invesco

Chez Invesco, nous souhaitons vous aider à saisir toutes les opportunités de la vie en vous apportant une expérience d'investissement supérieure. Notre gamme de produits indiciels cotés a été conçue en vue d'optimiser votre portefeuille ; elle comprend des solutions peu coûteuses reproduisant des indices bien établis, ainsi qu'un éventail de produits un peu plus originaux. En effet, nous avons acquis au fil du temps une solide réputation en matière d'innovation et d'investissement factoriel, ce qui nous permet d'offrir de nombreuses expositions disponibles nulle part ailleurs. Nous profitons non seulement de notre connaissance approfondie des marchés pour vous assister dans la négociation optimale de nos produits au quotidien, mais aussi de notre stabilité, nos ressources et notre expertise globale pour vous aider à atteindre vos objectifs d'investissement à plus long terme.

### Négocier nos ETF

Pour acheter ou vendre nos ETF, veuillez consulter votre courtier ou votre conseiller financier.

## Glossaire

**Actions A** Titres d'entreprises chinoises cotés en Chine continentale et négociés en devise locale.

**Avec couverture** Les contrats de change à terme sont utilisés afin de couvrir les classes d'actifs, à savoir de les protéger contre les fluctuations de change. L'objectif est de générer une performance tout aussi élevée que la performance de la devise sous-jacente.

**Bêta** Un indicateur du degré de corrélation d'un fonds avec son indice de référence. Un bêta de 1 signifie que le cours du fonds varie en moyenne autant que celui de l'indice ; un bêta supérieur à 1 signifie que le cours du fonds varie davantage que le premier ; un bêta inférieur à 1 signifie que le cours du fonds varie moins.

**Contrats de change à terme** Le négoce de devises fait partie intégrante des opérations de change réalisées par les établissements de crédit et il englobe l'échange entre deux devises différentes.

**Energy Master Limited Partnerships (MLP)** Entités cotées en bourse qui ne sont pas assujetties à l'impôt sur les sociétés et dont la structure est destinée à encourager les investissements dans les ressources naturelles.

**ESG** Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, c'est-à-dire les 3 facteurs clés d'évaluation de la durabilité et de l'impact sociétal d'une entreprise.

**ETC** « Exchange Traded Commodities », c'est-à-dire des titres de créance cotés et adossés à une matière première.

**ETF** Fonds indiciel coté en bourse (« Exchange Traded Fund »).

Catégorie de fonds négociés sur une bourse de valeurs à l'image des actions ordinaires. Les ETF peuvent être achetés et vendus durant les horaires de négociation, à l'image des actions ordinaires, alors que d'autres catégories de fonds sont valorisées une seule fois par jour.

**Facteurs** L'investissement factoriel consiste à rechercher des titres de placement sur la base de certaines caractéristiques quantitatives baptisées facteurs.

**Flottant** Proportion des actions d'une entreprise qui peut être négociée en bourse.

**Gouvernance d'entreprise** La gouvernance d'entreprise est le cadre juridique et pratique de gestion et de supervision des entreprises au bénéfice de l'ensemble de toutes les parties prenantes concernées.

**Indice** Un indice servant de référence ; un moyen de comparer les valorisations des titres.

**Investissement factoriel** Stratégie d'investissement par laquelle les valeurs sont choisies en fonction de certaines caractéristiques et facteurs susceptibles d'expliquer les écarts de performance.

**Investment grade (qualité élevée)** Titres obligataires dotés d'une qualité de crédit élevée (notés au moins « BBB » par S&P).

**OPCVM** Une abréviation de l'expression « Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières ». Dans un contexte juridique européen, il s'agit de fonds de placement qui investissent dans des catégories de titres juridiquement définis et d'autres instruments financiers.

**Produits dérivés** Les produits dérivés sont des instruments financiers dont les cours sont conditionnés par les variations ou les prévisions de cours d'un autre instrument financier qui est baptisé le « sous-jacent ». Ces produits peuvent être utilisés à des fins de couverture ou de spéculation. Les produits dérivés les plus courants sont les certificats, les options, les contrats à terme et les swaps.

**Ratio cours/valeur comptable** Le ratio cours/valeur comptable est le ratio entre le cours de l'action d'une société et sa valeur comptable, à savoir la participation de chaque actionnaire dans le capital social de celle-ci. Plus le ratio cours/valeur comptable de la société est faible, moins ses actions sont « onéreuses ».

**Société de premier ordre (« bluechip »)** Les sociétés de premier ordre sont des entreprises de grande taille générant des chiffres d'affaires élevés. Les actions de ces entreprises font l'objet de négociations à des volumes élevés et présentent généralement une faible volatilité.

**Swap** Les swaps sont des produits dérivés dont les flux de trésorerie sont échangés dans un optique de gestion des risques. Citons par exemple les taux d'intérêt et les swaps de devises.

**Titres préférentiels** Un terme utilisé aux États-Unis décrivant des actions qui ont priorité sur les autres actions.

**Valeur totale** La valeur totale est la valeur nette consolidée de l'ensemble des actifs de la société.

## Informations importantes

Ce document est exclusivement destiné aux clients professionnels en France et en Suisse. Ce document contient des informations communiquées à des fins d'illustration uniquement. Dans les autres juridictions, les documents promotionnels peuvent être distribués à la stricte condition de respecter les règles régissant les placements privés et les réglementations locales.

Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques y afférents, veuillez vous référer aux Documents d'informations clés pour l'investisseur spécifiques aux catégories d'actions (disponibles dans la langue locale), les Rapports annuels ou intermédiaires, le Prospectus et les documents constitutifs, disponibles sur [www.invesco.eu](http://www.invesco.eu). Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur [www.invescomanagementcompany.ie](http://www.invescomanagementcompany.ie). La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation. Le présent document constitue une information promotionnelle et ne peut être considéré comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication. Ce document ne constitue pas du conseil d'investissement. Les personnes intéressées à acquérir des parts du fonds doivent se renseigner sur (i) les exigences légales dans les pays de nationalité, de résidence, de résidence habituelle ou de domicile; (ii) tout contrôle des taux de change et (iii) toute conséquence fiscale significative. Tous les calculs et graphiques figurant dans le présent document sont présentés à titre d'information uniquement ; ils sont fondés sur diverses hypothèses et rien ne garantit que les performances ou les résultats futurs reflèteront les informations ci-incluses. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. Pour plus de précisions sur les frais et autres charges, veuillez consulter le prospectus, le KIID et le supplément au prospectus de chacun des produits. Les parts ou actions de l'ETF UCITS acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'ETF UCITS. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi être amenés à supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative applicable lorsqu'ils achètent des parts ou actions et reçoivent moins que la valeur liquidative applicable à la revente. Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement, consultez le document d'informations clés pour l'investisseur ainsi que le prospectus à jour.

Les indices STOXX® Optimised indices et toute marques commerciales sont la propriété de STOXX Limited et sont sous licence pour utilisation à certaines fins par Invesco. Les fonds suivant les indices STOXX® Optimised ne sont pas parrainés, vendus, ni promus par STOXX Limited et sont utilisés sous licence par Invesco.

Le représentant et agent payeur pour les fonds Invesco Markets plc et Invesco Markets II plc en Suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Suisse. Les documents de l'offre, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant

en Suisse. Les ETF sont domiciliés en Irlande. Ce fonds n'est pas autorisé à la distribution en Suisse par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers ("FINMA"). Ce document et quelconques documents liés au même fonds sont disponibles en Suisse uniquement pour clients professionnels.  
Ce document est publié en France par Invesco Investment Management Limited, Ground Floor, 2 Cumberland Place, Fenian Street, Dublin 2, Irlande et en Suisse par Invesco Asset Management (Schweiz) AG, Talacker 34, 8001 Zurich, Suisse.

# Supplément ESG

## Au 29 avril 2022

### L'engagement d'Invesco dans

#### l'investissement ESG

Chez Invesco, notre engagement dans l'investissement ESG est un élément clé de notre ambition, celle d'être le gestionnaire d'actifs le plus centré sur le client.

Les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont un élément essentiel de notre culture d'entreprise, et nous savons qu'elles peuvent également jouer un rôle important dans votre propre stratégie d'investissement.

Bien que tous nos ETF ne suivent pas un indice présentant des caractéristiques ESG spécifiques, les informations contenues dans cette page garantissent une transparence qui vous aidera à identifier les risques et les opportunités à long terme de vos investissements.

Les filtres d'implication des entreprises peuvent vous aider à mieux comprendre les activités potentiellement controversées auxquelles un fonds ou un indice peut être exposé.

Toutes les données ESG, sur les émissions de carbone et l'implication des entreprises proviennent de MSCI ESG Research. Afin d'évaluer le profil ESG, le fonds ou l'indice doit comporter au moins 10 titres ou composants et 65% du poids du fonds doit être couvert par MSCI ESG Research. Pour plus de détails, veuillez consulter la méthodologie MSCI sur [www.msci.com](http://www.msci.com)

### Article 6 SFDR (publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers)

Afin de satisfaire aux exigences de l'article 6 du SFDR, nous avons publié des informations sur les risques liés au développement durable dans l'addendum au prospectus disponible sur [etf.invesco.com](http://etf.invesco.com).

#### Informations importantes :

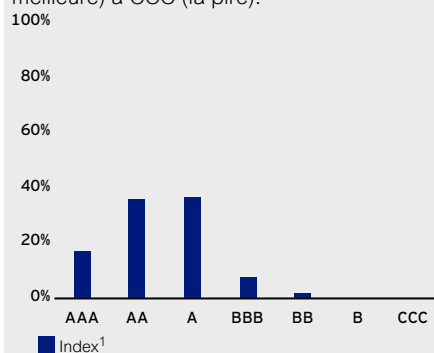
**Ce tableau est présenté uniquement à titre illustratif. La communication de ces informations n'est pas une indication de la manière dont les facteurs ESG seront intégrés dans un fonds. Sauf indication contraire dans les documents d'offre légaux (document d'information clé pour l'investisseur (KIID) spécifique au fonds et à la classe d'actions, prospectus, rapports annuels et semestriels), les informations ESG fournies sur cette page ne modifient pas l'objectif ou la politique d'investissement d'un fonds et ne limitent pas l'univers d'investissement du fonds. Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement d'un fonds, veuillez consulter le prospectus du fonds, disponible gratuitement sur notre site Internet [etf.invesco.com](http://etf.invesco.com) et auprès des émetteurs. La notation peut varier d'une agence de notation à l'autre. La notation peut évoluer dans le temps et ne constitue pas une garantie de la performance future du fonds.**

Profil ESG	Index <sup>1</sup>
Notation Fonds ESG (AAA-CCC)	AAA
Score qualité ESG (0-10)	9,8
Score pilier Environnement	9,3
Score pilier Sociale	5,4
Score pilier Gouvernance	5,9
Couverture ESG %	100,0

Empreinte carbone	Index <sup>1</sup>
Émissions périmètre 1 (tonnes CO <sub>2e</sub> )	3,1
Émissions périmètre 2 (tonnes CO <sub>2e</sub> )	3,9
Intensité carbone totale (tonnes CO <sub>2e</sub> /US\$ M)	9,1
Intensité carbonique moyenne pondérée (tonnes CO <sub>2e</sub> /US\$ M)	5,3

#### Distribution des notations MSCI ESG

Elle indique la répartition des notations ESG dans l'ensemble de l'index, de AAA (la meilleure) à CCC (la pire).



#### Dynamique de tendance ESG

Le pourcentage d'entreprises détenues par le fonds ou l'indice dont la notation ESG s'est améliorée (positive), n'a pas changé (stable) ou s'est détériorée (négative) depuis la précédente notation.

Tendance	Index <sup>1</sup>
Positive	28,0%
Stable	67,8%
Négative	2,1%
Sans notation	0,5%

#### Gouvernance d'entreprise

Gouvernance d'entreprise	Index <sup>1</sup>
l'Indépendance du conseil d'administration	80,7%
Femmes directeurs	37,6%

Filtrage et exclusion des entreprises	Index <sup>1</sup>
Violations du Pacte mondial des Nations unies	-
Armes à feu civiles	-
Armes controversées	-
Armes conventionnelles	-
Armes nucléaires	-
Tabac	-
Charbon thermique	-
Sables bitumineux	-
Cannabis à usage récréatif	-

Distribution notation ESG par secteur <sup>2</sup>	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	Sans notation
Communication	-	-	-	-	-	-	-	-
Consommation discrétionnaire	-	-	-	-	-	-	-	-
Consommation non cyclique	-	-	-	-	-	-	-	-
Énergie	-	-	-	-	-	-	-	-
Finances	17,3%	36,1%	35,6%	7,3%	2,1%	-	-	-
Santé	-	-	-	-	-	-	-	-
Industrie	-	-	1,1%	-	-	-	-	-
Informatique	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-
Services publics	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre	-	-	-	0,5%	-	-	-	-

## Glossaire

**Notation ESG des Fonds MSCI** : elle est conçue pour mesurer les risques et les opportunités ESG des participations sous-jacentes d'un fonds, permettant de classer ou de filtrer les fonds communs de placement ETF et sur une échelle de notation de AAA à CCC. Cette notation vise à assurer la transparence du fonds et à mesurer les caractéristiques ESG de l'ensemble du portefeuille. Elle est calculée comme une mise en correspondance directe des scores de qualité MSCI ESG avec les catégories de notation par lettres. Les leaders ESG sont des entreprises dont la notation ESG est AAA ou AA (les meilleures de leur catégorie), et les retardataires ESG sont des entreprises dont la notation ESG est B ou CCC.

**Score de qualité ESG du MSCI** : il est calculé comme la moyenne pondérée des Scores ESG des participations sous-jacentes. Il est évalué sur une échelle de 0 à 10, 0 et 10 étant respectivement le score le plus bas et le plus élevé possible. MSCI attribue un score aux participations sous-jacentes en fonction de leur exposition à 20 risques ESG importants propres à leur secteur et de leur capacité à gérer ces risques par rapport à leurs pairs. Ces scores ESG au niveau de l'émetteur correspondent à une note ESG au niveau de l'émetteur. Les notes sont basées sur les notations des entreprises ajustées au secteur, établies par MSCI.

**Couverture ESG en %** : c'est le pourcentage du fonds et de l'indice de référence pour lesquels la recherche ESG MSCI est disponible.

**Émissions CO<sub>2</sub> Périmètre 1** : les émissions directes de Périmètre 1 (tCO<sub>2</sub>e) d'une entreprise provenant de ses activités. Les données relatives aux émissions directes représentent la valeur finale, revue et approuvée par MSCI, basée sur la méthodologie MSCI, qui sélectionne la valeur exacte à partir des sources disponibles.

**Émissions CO<sub>2</sub> Périmètre 2** : les émissions indirectes d'énergie (tCO<sub>2</sub>e) d'une entreprise dans le cadre de ses activités. Les données relatives aux émissions indirectes représentent la valeur finale, revue et approuvée par MSCI, basée sur la méthodologie MSCI, qui sélectionne la valeur exacte à partir des sources disponibles.

**Intensité carbone totale** : mesure l'intensité carbone globale du fonds ou de l'indice et l'efficacité carbone associée à ses participations, sur la base de l'expertise carbone et de la recherche fournies par MSCI ESG Research. Elle utilise les mesures de l'intensité carbone au niveau de l'entreprise (Périmètre 1 + Périmètre 2) par million de dollars US de chiffre d'affaires. Pour les emprunts d'État, le calcul se fonde sur le total des émissions de dioxyde de carbone du pays par million de dollars US de PIB.

**Intensité carbone moyenne pondérée** : mesure l'exposition du fonds ou de l'indice aux émissions de carbone et à l'intensité carbone associées à ses positions, sur la base de l'expertise et de la recherche en matière de carbone fournies par MSCI ESG Research. Elle utilise les mesures d'intensité carbone au niveau de l'entreprise (Périmètre 1 + Périmètre 2) par million de dollars US de chiffre d'affaires (pour les emprunts d'État, le calcul se fonde sur le total des émissions de dioxyde de carbone du pays par million de dollars US de PIB), et est calculée comme moyenne pondérée par le poids du fonds ou de l'indice.

**Indépendance du conseil d'administration** : pourcentage moyen pondéré de membres du conseil d'administration respectant les critères d'indépendances du MSCI.

**Femmes siégeant au conseil d'administration** : pourcentage moyen pondéré de femmes siégeant au conseil d'administration.

**SFDR** : s'inscrivant dans le cadre du plan d'action de l'UE pour la finance durable, le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) vise à promouvoir la transparence en matière de durabilité, en veillant à ce que les acteurs du secteur des services financiers fournissent aux clients des informations cohérentes sur la durabilité des produits et services qu'ils proposent. Le supplément du fonds et le site Internet de la société de gestion contiennent d'autres informations relatives à la conformité au SFDR.

**Article 6** : Cet article oblige, en vertu du SFDR, soit à décrire la manière dont les risques liés à la durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement soit à expliquer les raisons pour lesquelles les risques liés à la durabilité sont jugés non pertinents.

**Fonds au sens de l'Article 8** : un fonds qui, conformément aux critères énoncés à l'article 8 du SFDR, promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques et à condition que les entreprises dans lesquelles le fonds investit suivent des pratiques de bonne gouvernance.

**Fonds au sens de l'Article 9** : un fonds qui, conformément aux critères énoncés dans l'Article 9 du SFDR, a un objectif d'investissement durable.

Certaines informations sont la propriété de ©2021 MSCI. Reproduction autorisée; aucune autre distribution. Ce rapport contient certaines informations (les « Informations ») provenant de MSCI ESG Research LLC, ou de ses sociétés affiliées ou fournisseurs d'informations (les « parties ESG »). Ces informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne. Elles ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent servir de base ou de composant pour des instruments, produits ou indices financiers.

Bien qu'elles obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, aucune des parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et toutes réfutent toute garantie explicite ou implicite, y compris les garanties de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier.

Aucune des informations MSCI n'est destinée à constituer un conseil d'investissement ou une recommandation pour prendre (ou s'abstenir de prendre) tout type de décision d'investissement et ne peut être invoquée comme telle, ni être considérée comme une indication ou une garantie de toute performance, analyse, prévision ou prédiction future. Aucune des parties ESG ne peut être tenue responsable d'erreurs ou d'omissions en lien avec les données contenues dans le présent document, ni de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris les pertes de profits), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

<sup>1</sup> L'indice est STOXX® Europe 600 Optimised Financial Services Total Return (Net) Index.

<sup>2</sup> Le tableau de répartition des notes ESG n'inclut pas les positions de trésorerie et peut donc ne pas totaliser 100 %.

---

**MSCI ESG Business Involvement Screening Research** : fournit des recherches sur l'implication des entreprises dans les produits et les services, qui permettent aux investisseurs de filtrer les entreprises selon des critères spécifiques motivés par des considérations d'éthique, d'impact, de conformité ou de risque ESG.

**Les définitions sommaires de chaque filtrage d'entreprise sont les suivantes :**

**Violations du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC)** : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant violé les principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les données sont basées sur la recherche sur les controverses MSCI ESG Controversies et le filtrage en fonction du respect des normes internationales MSCI ESG Global Norms.

**Armes controversées** : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant une activité en lien avec des armes controversées, notamment les armes à sous-munitions, les mines terrestres, les armes biologiques et chimiques, les armes à uranium appauvri, les armes à laser aveuglantes, les armes incendiaires et/ou les fragments non détectables.

**Armes conventionnelles** : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice identifiées comme ayant une activité en lien avec des armes conventionnelles ou leurs composants, systèmes et services de support.

**Armes nucléaires** : pourcentage des entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires entiers, qui fabriquent des composants développés ou sensiblement modifiés pour être utilisés exclusivement dans des armes nucléaires (ogives et missiles), qui fabriquent ou assemblent des plateformes de livraison développées ou sensiblement modifiées pour la livraison exclusive d'armes nucléaires, qui fournissent des services auxiliaires liés aux armes nucléaires.

**Armes à feu civiles** : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec les armes à feu, les munitions pour armes légères, y compris les automatiques et semi-automatiques pour le marché civil. La recherche exclut les produits vendus exclusivement pour les marchés militaire, gouvernemental et des forces de l'ordre.

**Tabac** : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec les produits du tabac, tels que les cigares, les kreteks, le tabac sans fumée, le tabac à priser, le snus, le tabac dissoluble et le tabac à mâcher. Cela inclut également les sociétés qui cultivent ou traitent les feuilles de tabac brut.

**Charbon thermique** : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec l'énergie provenant du charbon ou qui tirent leurs revenus de l'exploitation du charbon thermique.

**Sables bitumineux** : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec les sables bitumineux, en particulier, la propriété de réserves et les activités de production.

**Cannabis à usage récréatif** : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec le cannabis à usage récréatif ou qui en tirent des revenus.

---

## Contact

### Services client

E-mail : [invest@invesco.com](mailto:invest@invesco.com)  
[etf.invesco.com](http://etf.invesco.com)

---

Publié par Invesco Investment Management Limited, Ground Floor, 2 Cumberland Place, Fenian Street, Dublin 2, Irlande.

Autorisé en Irlande et réglementé par la Banque Centrale d'Irlande.